

sabotent souvent les résultats mêmes que nous essayons d'obtenir. Par exemple, en Haïti, les prolongations les plus récentes du mandat du Conseil n'ont été que pour quatre et cinq mois respectivement, ce qui a suscité énormément d'incertitude en Haïti même et des problèmes de planification dans les pays qui envoient des troupes. Une autre de mes préoccupations concerne aussi la consolidation de la paix. Le Conseil de sécurité devrait à cet égard faire preuve d'un leadership plus ferme en collaboration avec les institutions financières internationales, les banques régionales et les donateurs bilatéraux. Cela n'exige aucun fonds de la part de l'ONU : il suffit que le Conseil revête de son autorité le travail vital de soutien et de raffermissement de la stabilité effectué dans les pays où il a lui-même joué un rôle de premier plan pour établir la paix. En d'autres termes, le Conseil doit envisager ses responsabilités dans une perspective plus vaste.

Nous ne sommes pas ici aujourd'hui pour critiquer le Conseil, mais plutôt pour discuter de la façon dont on pourrait en améliorer le fonctionnement. Dans plusieurs domaines, dont notamment la promotion de la démocratie et la protection des droits de la personne, l'orientation qu'il a prise n'est pas remise en question. Par ailleurs, la création de tribunaux internationaux pour juger les responsables présumés de crimes de guerre dans l'ex-Yougoslavie et le Rwanda représente une exception frappante que nous ne pouvons nous permettre de laisser échouer.

La dynamique du Conseil a changé considérablement depuis la fin de la guerre froide. Nous déplorions auparavant que la concurrence entre les superpuissances paralysait l'organisme. Ensuite, pendant quelques années, il semblait parfois que les cinq membres permanents, agissant ensemble, considéraient le Conseil comme leur propre chasse gardée. Cela était d'autant plus facile que le groupe des nations non alignées ne pouvait plus jouer un rôle de premier plan dans un grand nombre de dossiers, et qu'il était même profondément divisé sur bon nombre d'entre eux. L'impression qu'il existe un cercle de puissances à l'intérieur du Conseil a été paradoxalement aggravée depuis que les différences entre la France, la Fédération russe et le Royaume-Uni, d'une part, et les États-Unis d'autre part, au sujet de l'ex-Yougoslavie ont été complètement aplanies par l'approbation de l'accord de Dayton vers la fin de l'année dernière.

La solidarité des cinq membres permanents commence cependant à manifester des signes d'usure, comme l'ont illustré de façon spectaculaire la semaine dernière les réactions aux mesures prises par les Américains en Iraq. De son côté, la Fédération Russe a signalé à maintes reprises au cours des dernières années, la partialité des décisions du Conseil. Même la Chine s'est distancée des cinq membres permanents pendant plusieurs jours au sujet d'un renouvellement récent du mandat des forces de l'ONU en Haïti. Il semble donc que le Conseil entre dans une nouvelle ère où les membres non permanents pourront à nouveau exercer une influence, comme le Canada espère le faire pendant les années 1999-2000, s'il est élu, comme il le souhaite, au sein de l'organisme en 1998.

Bien que le refus des États-Unis de financer l'ONU soit exaspérant, il est clair que nous devons apprendre à mieux travailler avec les Américains, et le Congrès en particulier, afin de surmonter l'isolationnisme qui s'installe de plus en plus dans la vie des Américains. Cette tendance est d'autant